

5.00 crédits	0 h + 60.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------------	----------








Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	De Munter Astrid (coordinateur(trice)) ;Sirjacobs Guy ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement des différentes compétences afin d'atteindre le niveau B2 du Cadre européen commun de Référence pour les Langues : expression écrite et orale, compréhension à la lecture et à l'audition ; - Les cours ainsi que les préparations à domicile aideront les étudiants à maîtriser la langue au niveau du lexique et des structures grammaticales.

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>L'examen porte sur l'ensemble de la matière abordée au cours dont le syllabus et le Vocabulaire des affaires ne constituent qu'un support.</p> <p>A/ L'examen écrit du Q1 a lieu hors session le lundi 11 décembre 2023. Celui-ci portera sur la matière du premier quadrimestre.</p> <p>B/ L'examen écrit du Q2 a lieu hors session le lundi 13 mai 2024. Celui-ci portera sur la matière du second quadrimestre.</p> <p>Au second quadrimestre, les étudiant.e.s seront également amené.e.s à faire une présentation orale en groupe qui comptera dans l'évaluation finale. Les modalités de cette présentation sont expliquées au début du syllabus (mondelinge opdracht voor semester 2 - Groepsopdracht) et seront expliquées en cours. Les groupes de 2-3 étudiant.e.s devront être formés au plus tard pour le lundi 19 février 2024.</p> <p>Les présentations orales pourront évidemment faire l'objet d'une question d'examen.</p> <p>La proportion pour le Q2 est de 80% pour l'examen écrit (dont 20% pour la partie Néerlandais des affaires) et de 20% pour la présentation orale.</p> <p>Partie « Néerlandais des affaires » : l'évaluation se décline en deux tests écrits à livres ouverts sans accès à internet. Le premier se fera la dernière semaine avant les vacances de Pâques et le second la dernière semaine de cours.</p> <p>Pas d'examen donc pour cette partie.</p> <p>En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les tests auront lieu en ligne ou sur campus.</p> <p>La proportion finale est de 50% pour le Q1 et de 50% pour le Q2.</p> <p>Les notes de 10/20 ou plus seront conservées. L'étudiant.e ne pourra donc pas représenter un(e) examen/présentation oral(e) pour lequel/laquelle il/elle a obtenu la note de 10/20 ou plus.</p> <p>A la fin de l'année, l'étudiant.e obtient une cote pour la totalité de l'année.</p> <p>L'étudiant.e qui n'a pas obtenu la moyenne (pour les 2 quadri) de 10/20 en juin se voit obligé.e de représenter le(s) quadri pour le(s)quel(s) il/elle n'a pas obtenu la note de 10/20 en août. Notez bien que l'étudiant.e qui échoue pour le Q2 se voit contraint de représenter chaque épreuve pour laquelle il/elle a échoué.</p> <p>En cas d'absence à l'une des différentes parties d'évaluation, l'étudiant.e obtient la note de 0A. S'il/elle justifie son absence par un certificat médical, envoyé à l'administration facultaire dans les 24h, il/elle obtient la note finale de 0M. Aucune exception ne sera octroyée.</p> <p>Veillez noter que les étudiant.e.s sont tenu.e.s de suivre scrupuleusement toutes les informations et toutes les consignes publiées sur Moodle. Le non-respect des consignes (par exemple : retard d'inscription, pas de groupe, pas d'article envoyé...) entraîne l'échec avec un 0 pour la partie concernée.</p> <p>Le cours se voulant interactif, il va de soi que l'évaluation porte également sur la participation effective et régulière: préparation d'exercices proposés par le professeur.</p> <p>N.B. <u>Un examen dispensatoire</u> est organisé en présentiel en septembre ; les étudiant.e.s obtenant une note de 16 ou plus (comme moyenne entre la partie écrite et orale) seront dispensé.e.s du cours pendant l'année. Ce résultat comptera comme note finale en fin d'année. Les modalités concernant l'inscription à l'examen dispensatoire seront publiées sur les valves.</p> <p>Si la situation sanitaire ne permet pas d'organiser des examens en présentiel, les modes d'évaluation seront hybrides. Ce sera également un examen hors session et la pondération restera la même. Si l'enseignement à distance est de mise au Q2, il vous sera demandé de faire une présentation par groupe via TEAMS. Il va de soi que nous n'attendons pas de vous alors d'être « ensemble » mais bien de préparer quelque chose en groupe que vous présenterez via Teams. Toute modification aux évaluations, liée à des circonstances extérieures, sera communiquée par Moodle.</p>
--	--

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Présentiel, si la situation sanitaire le permet. Si tel n'est pas le cas, les cours se donneront via TEAMS. Premier et second quadri.</p> <p>Il y a deux heures de cours de néerlandais par semaine, complétées hebdomadairement au second quadrimestre par un cours de néerlandais des affaires.</p> <p>Les deux heures de cours sont essentiellement dévolues aux activités de :</p> <p>a) lecture : textes contenus dans le syllabus et la lecture du livre « Hoe ik talent voor het leven kreeg » de Rodaan al-Galidi (édition Leeslicht, 2017, 134p.).</p> <p>b) expression écrite et des exercices d'audition/visionnage de films et reportages, axés sur les situations de la vie de tous les jours et liés à l'actualité et partiellement aux thèmes propres à la section choisie par l'étudiant.</p> <p>c) expression orale.</p> <p>Au second quadrimestre, le cours de néerlandais des affaires analysera de manière plus approfondie les compétences communicatives et linguistiques propres à la section choisie.</p> <p>Si une partie des activités d'enseignement ne peut pas être réalisée en présentiel pour des raisons sanitaires, les consignes seront envoyées par Moodle / Teams et la participation active de chaque étudiant.e à ces activités est attendue. Toute modification à ce plan de cours (contenus, calendrier,...) liée à des circonstances extérieures sera communiquée par Moodle.</p> <p>Il est dès lors impératif que les étudiant.e.s consultent Moodle régulièrement et qu'ils lisent TOUTES les annonces afin de toujours être informé.e.s des modalités d'enseignement et d'évaluation.</p> <p>Un examen dispensatoire (et non de niveau) est organisé au début du quadrimestre, la semaine du 18 septembre 2023, pour permettre aux étudiant.e.s les plus fort.e.s d'être dispensé.e.s du cours.</p> <p>Veuillez noter qu'il faut obtenir la note globale de 16/20 pour être dispensé.e du cours et qu'il n'est pas possible de présenter ce test à un autre moment.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Les cours examinent différents éléments de la société et visent l'élargissement du champ lexical, en particulier du vocabulaire relatif à l'économie, la politique, l'actualité, au travail, au social, et à la culture.</p> <p>Chaque thème sera développé durant un ou deux cours. Ceux-ci permettront de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer la compréhension à la lecture ou à l'audition via des articles récents ou des reportages sur le thème choisi ; - améliorer la production écrite au travers de rédactions et de révisions ponctuelles de grammaire ; - mettre en contexte et utiliser le vocabulaire et la grammaire étudiés ; - développer la production écrite et orale via des rédactions et débats sur le thème abordé. <p>Les étudiant.e.s devront également suivre le cours de <i>Vocabulaire des affaires</i> donné par Monsieur Sirjacobs. Ce cours analysera de manière plus approfondie le vocabulaire propre à leur section choisie.</p>

<p>Bibliographie</p>	<p>Grammaire : La grammaire néerlandaise (collection Petits Sésames – Van In) Livre : « Hoe ik talent voor het leven kreeg » de Rodaan al-Galidi (édition Leeslicht, 2017, 134p.) Textes / Vocabulaire : Journaux et revues (sur internet) www.wablieft.be (niveau 1) www.taalblad.be (niveau 1) http://www.metrotime.be/ (niveau 1) http://www.hln.be/ (niveau 1) http://www.nieuwsblad.be/ (niveau 2) http://www.deredactie.be/ (niveau 3) http://www.dewereldmorgen.be/ (niveau 3) http://www.vandaag.be/ (niveau 2) http://www.brusselnieuws.be (niveau 2 / 3) http://www.nrcnext.nl/ (niveau 2 / 3) http://www.nu.nl (niveau 3) http://www.trouw.nl/ (niveau 3) http://www.humo.be/ (niveau 4) http://www.standaard.be/ (niveau 4) http://www.demorgen.be/ (niveau 4) http://www.mo.be/ (niveau 4) http://www.tijd.be/ (niveau 5) http://www.mediargus.be/ (niveau 5) http://www.knack.be/ (niveau 5) http://www.groene.nl/ (niveau 5) Reportages / matériel visuel https://www.canvas.be (niveau 2) https://www.een.be (niveau 2) http://vrt.be (niveau 2) http://terzake.canvas.be/ (niveau 4) http://www.hollanddoc.nl (niveau 5)</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ESPB</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences économiques et de gestion	ECGB1BA	5	BNEER1181	
Bachelier en sciences économiques et de gestion (français-anglais)	ECAB1BA	5	BNEER1181	
Bachelier en sciences économiques et de gestion (français-néerlandais-anglais)	ECTB1BA	5	BNEER1181	
Bachelier : ingénieur de gestion	INGB1BA	5	BNEER1181	
Bachelier : ingénieur de gestion (français-anglais)	INAB1BA	5	BNEER1181	
Bachelier : ingénieur de gestion (français-néerlandais-anglais)	INTB1BA	5	BNEER1181	